

## **AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR**

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01-ACM/PRMP/UGPM/2025

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 20/01/2025 publié dans LES NOUVELLES en date du 21/01/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.
- 2. Le AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour
- "Transport collectif du personnel, répartie en trois (03) lots (A commande) : Lot 1 : Ramassage du personnel d¿Ivato Circuit 1 et 2 Lot 2 : Ramassage du personnel d¿Ivato Circuit 3 et 4 Lot 3 : Permanence 24h/24 " . Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAFALIMANANA landry Jean.
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : 13, Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza Antananarivo 101
- 5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré à la AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR, 1er age / Porte 119 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- . 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
  - Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
  - Lot 2: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
  - Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- . 2 ème Paiement à effectuer auprès de AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR, Rez de chauss Caisse.
  - Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
  - Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
  - Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

## Le paiement devra être éffectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.
- 6. Les plis devront parvenir à au siège de l'? Aviation Civile de Madagascar, 1er étage Porte 119, 13 Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza Antananarivo 101 au plus tard le 05/03/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
  - Lot 1: neuf cent vingt mille Ariary (Ar920 000.00)
  - Lot 2: neuf cent vingt mille Ariary (Ar920 000.00)
  - Lot 3: un millions quatre cent mille Ariary (Ar1 400 000.00)

AOO\_25001008AOO003\_PS.pdf 03/02/2025

- Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
  Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
  Soit par Garantie Bancaire
  Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à ...... Le 03/02/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AOO\_25001008AOO003\_PS.pdf 03/02/2025